

Financer, accompagner et loger



21,3 M€** investis pour la **production de logements abordables**

dont **15,3 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain et depuis 2018, **54,4 M€** dans les villes moyennes



29 447 aides et services attribués

dont **3 617 ménages logés en logement familial**

et **233 personnes logées en résidences collectives**



41,9 M€*** d'aides auprès **des salariés des entreprises**



Construire et gérer

31 165 logements sociaux et intermédiaires appartenant aux filiales immobilières d'Action Logement

748 logements neufs livrés

621 mises en chantier

857 agréments obtenus

Chiffres clés 2023*

Président



Philippe BOILLE (MEDEF)

Vice-président



Pascal THOMAS (CFTC)

MEDEF

Philippe BOILLE
Dominique LAVALLEE
Claude PARIS
Sophie PUJALTE-PAYRE
Olivier RACAULT
Virginie SIRIEX
Michel TISSIER
Antoine THOMAZO

CPME

Emmanuel MARDON
Marie-Agnès PINEAU

CFDT

Antonio MARTINS
Thierry REPELLIN

CFE-CGC

Nicolas ALONSO
Jean-Louis SAUVAITRE

CFTC

Pascal THOMAS
Urbain YOHOU

CGT

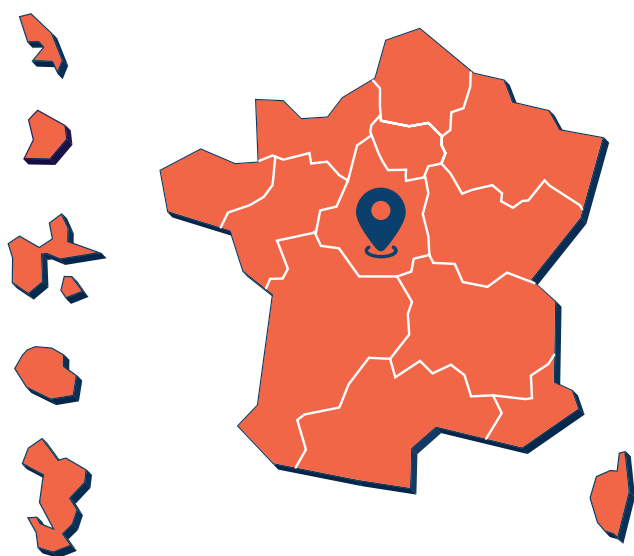
Isabelle ROCHER
En cours de désignation

FO

Jean-Dominique AUBERT
Florent GARCIA



Directeur régional : Hubert HERVET
Référente du Comité régional : Emilie GAUDRON
centre-valdeloire@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.